

Le monument de Bélâbre ne peut donc être que le produit de la fantaisie d'un propriétaire désireux d'ajouter un *monument historique* aux fabriques de son parc, et il est bon d'empêcher la vulgarisation d'une tradition erronée.

M. l'abbé Gordière continue la lecture de ses recherches sur l'abbaye de Chaalis, au siècle dernier.

Elections pour le renouvellement annuel du bureau, qui, pour l'année 1878, sera composé de MM. l'abbé Lecot, président, A. de Roucy, vice-président, de Marsy, secrétaire, R. de Magnienville, secrétaire-adjoint, Dehesdin, trésorier, Méresse, archiviste.

M. Charmolüe communique à la Société les dessins de quatre monuments funéraires concernant la famille le Féron, qui existaient dans l'église des Cordeliers de Compiègne. Ces dessins, exécutés par un des religieux de ce couvent en 1781, sont accompagnés de procès-verbaux notariés.

M. de Marsy annonce qu'il est aujourd'hui à même d'identifier la statue de la vierge conservée dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, avec la statue connue sous le nom de *Notre-Dame du Treillis*, ou *Notre-Dame au pied d'argent*, qui, après être restée dans l'église Saint-Pierre jusqu'au moment où cet édifice fut donné aux Minimes en 1610, fut placée sur un autel à Saint-Corneille.

M. de Marsy donne ensuite lecture d'un travail rédigé par M. Georges de Juzancourt sur les camps d'instruction établis à Compiègne ou dans les environs, camps, dont le nombre, de 1666 à 1847, n'a pas été moindre de seize.

